



No de résolution
ou annotation

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance extraordinaire du 12 juin 2019

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, tenue le mercredi 12 juin 2019 à 19 h 15, à la salle du conseil municipal, située au 178, avenue Saint-René, Saint-René-de-Matane.

SONT PRÉSENTS

M. le maire	Rémi Fortin
Mmes les conseillères	Joyce Bérubé
	Julie Gagné
	Johanne Fillion
	Lyne Gagnon
M. les conseillers	Roger Vaillancourt
	Jean-Pierre Martel

EST ABSENTE

Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière Yvette Boulay

formant quorum sous la présidence de M. le maire Rémi Fortin.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Rémi Fortin ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

Conformément aux articles 156 et 157 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil municipal de Saint-René-de-Matane, étant tous présents à la salle du conseil municipal le 12 juin 2019 à 19h15, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

2019-06-123

ÉLECTION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Julie Gagné propose que Mme Suzanne Gagnon soit secrétaire de la séance. **DE** nommer Mme Suzanne Gagnon à titre de secrétaire de la séance.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-124

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Rémi Fortin fait lecture de l'ordre du jour. Mme Joyce Bérubé propose de l'accepter tel que lu.

ACCEPTÉE À L'UNANIMITÉ

2019-06-125

RÉCUPÉRATION DU GRAVIER DES TRAVAUX ENGAGÉS PAR LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE; MISE À NIVEAU DU CHEMIN DE LA CÔTE DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT la quantité considérable de gravier à disposer lors des travaux exécutés par les entreprises d'Auteuil;

CONSIDÉRANT l'état du chemin de la côté de l'Église;

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion de récupérer ledit gravier et en disposer pour la mise à niveau du chemin de la côté de l'Église pour qu'il soit de nouveau carrossable.

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE Les Entreprises D'Auteuil et Fils Inc. s'occupe du transport du gravier jusqu'au chemin de la côté de l'Église.

QUE l'épandage et le compactage du gravier récupéré soit effectué par les employés municipaux avec leurs équipements.

ACCEPTÉ À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

2019-06-126

Municipalité de Saint-René-de-Matane

Procès-verbal – Séance extraordinaire du 12 juin 2019

QUESTIONS DU PUBLIC

M. le maire Rémi Fortin invite les personnes présentes à se prévaloir de cette période de questions.

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme la conseillère Johanne Fillion À 19 h 28 de fermer la séance extraordinaire du 12 juin 2019, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Rémi Fortin
Président de la séance

Je soussigné, Rémi Fortin, maire de la Municipalité de Saint-René-de-Matane, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Rémi Fortin
Maire

Suzanne Gagnon,
Secrétaire de la séance